



## Quand la mouvance conservatrice mondiale menace le droit à l'avortement

Geplaatst op zondag 01 september 2013 | 

 SHARE

*Le droit à l'avortement fêtera bientôt ses 23 ans en Belgique. Il semble acquis aux yeux de tous. Malheureusement, ses détracteurs se multiplient dans l'espace public et politique. Ils présentent une réelle menace pour le droit des femmes à disposer de leur corps. Qui sont ces opposants? Pourquoi ce droit acquis est-il menacé?*

### **Montée des mouvements conservateurs en Europe**

Depuis quelques années, les conservateurs gagnent du terrain. Ils s'immiscent aussi bien dans l'espace public, par le biais de manifestations « pro-vie », que dans les organes de décision politique tels que l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

*Votée en 1990, la loi belge relative à l'interruption volontaire de grossesse (IVG) est-elle menacée par ces mouvements conservateurs de plus en plus présents au niveau national comme international ?* Les Femmes Prévoyantes Socialistes ont voulu se pencher sur la question de l'affluence de ces courants en vue de les identifier et de les dénoncer afin de protéger le système actuel et les droits acquis.

*En Europe, les législations nationales ne sont pas homogènes en matière d'IVG.* Alors que certains pays l'autorisent, d'autres expriment de fortes résistances à faire respecter le droit des femmes à prendre des décisions libres. Voici quelques exemples parlants:

#### **Pologne**

Légal durant 40 ans, l'avortement a ensuite été interdit en 1997. La loi l'autorise dans trois cas : lorsque la vie de la mère est en danger, en cas de malformation génétique du foetus ou en cas de viol. Mais en réalité, l'avortement est quasiment impossible car les médecins hésitent souvent à le pratiquer même dans les cas prévus par la loi, témoigne Wanda Nowicka, femme politique et militante féministe polonaise. On dénombre en moyenne 150 avortements légaux par an en Pologne et on estime entre 80.000 et 200.000 avortements clandestins. Le pas en arrière est lié à un retour de l'Eglise Catholique sur la scène politique suite à la chute du régime soviétique.

#### **Malte**

L'avortement est totalement interdit et le catholicisme romain est encore considéré comme religion d'Etat. Lors de leur adhésion à l'Union Européenne, Malte (et la Pologne) avait d'ailleurs tenté de faire signer, par les autres pays, une déclaration en vue de s'assurer du maintien de l'interdiction de l'avortement dans sa législation.

Fanny Dubois - 28 augustus 2013

[Lire la suite de l'analyse \(Format PDF\)](#)